

Signature de deux accords de coopération entre l'Université Antonine et l'Université de Franche- Comté (UFC)

L'Université Antonine (UA) représentée par son recteur Père Michel Jalakh a signé deux nouvelles conventions avec l'Université de Franche-Comté (UFC) représentée par son président Pr Jacques Bahi, l'objet de ces deux nouveaux accords portant notamment sur l'établissement du Master mention Informatique parcours « Informatique Avancée et Applications » et le « Master Informatique Spécialité Internet des objets - IOT ».

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de plusieurs figures dont RP Toufic Maatouk Secrétaire général de l'UA, Pr Nidaa Abou Mrad Vice-recteur aux affaires académiques et à la recherche, RRPP Ziad Maatouk Vice-recteur aux affaires administratives, Jean El Alam Vice-recteur au développement humain intégral, Francesco Khoury Directeur du Bureau des relations internationales, Dr Chady Abou Jaoudé Doyen de la Faculté d'ingénierie et autres.

A l'occasion, le recteur de l'UA a prononcé un mot de circonstance au cours duquel il a tenu à préciser que les partenariats internationaux de l'UA s'inscrivent dans la perspective de quête d'excellence et d'amélioration continue. « Il ne s'agit pas uniquement d'un partenariat, mais d'une amitié aussi. Une amitié que je qualifierai volontiers de stratégique » a-t-il dit tout en assurant que l'UA ambitionne d'élargir cette collaboration au-delà des limites de la Faculté d'ingénierie pour en faire profiter d'autres facultés et d'autres services. Saluant les efforts menés par l'équipe de la Faculté ainsi que par le Bureau des relations internationales, il a par ailleurs assuré que l'UA veille à assurer à sa Faculté d'ingénierie toutes les ressources et les conditions nécessaires pour maintenir et améliorer la culture de l'excellence qui anime ses membres, et pour lui permettre de s'affirmer de plus en plus sur les deux scènes, régionale et internationale.

De son côté, le président l'Université de Franche-Comté (UFC) Pr Jacques Bahi s'est déclaré heureux de cette nouvelle collaboration entre l'UFC et l'UA, qui, selon ses termes, vient compléter des accords

conclus au cours des dernières années, soulignant au passage que l'UFC fera tout pour renforcer les accords avec l'UA.

A noter que cette coopération interuniversitaire vise, entre autres, à développer des échanges d'étudiants, d'enseignants, de chercheurs et de personnel, des projets de recherche en coopération ou encore des programmes d'enseignement et d'extension conjoints. Elle vise également à établir des liens pédagogiques et scientifiques direct entre le département d'Informatique de l'UFR STGI et le Centre de Télé-enseignement Universitaire (CTU) de l'Université de Franche-Comté d'une part, et la Faculté d'Ingénierie de l'Université Antonine d'autre part.